Renseignements pratiques

DROITS D'INSCRIPTION

Entrée libre mais inscription obligatoire dans la limite des places disponibles

□ Inscription en ligne
http://europa.unistra.fr

LIEU DE L'ÉVÈNEMENT

Salle Alex Weill - Faculté de droit
place d'Athènes
67000 Strasbourg

CONTACT

fru6703-contact@unistra.fr

Accès depuis l'aéroport

Prendre le train jusqu'à la gare centrale de Strasbourg

ACCÈS DEPUIS LA GARE

Tram C direction Neuhof Rodolphe Reuss Arrêt « Esplanade »

Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67

6703



14H30 Propos d'ouverture

- Mélanie Schmitt, Professeure à l'Université de Strasbourg (Faculté de droit), Directrice de l'UMR 7354 DRES ;
- Nicolas Kilgus, Professeur à l'Université de Strasbourg (Faculté de droit), Vice-doyen en charge des relations publiques et de l'insertion professionnelle,
- Julie Mattiussi, Maîtresse de conférences à l'Université de Strasbourg (Faculté de droit), Delphine Porcheron, Professeure à l'Université de Strasbourg (Faculté de droit) et Thibault de Ravel d'Esclapon, Maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg (Faculté de droit), directeur-adjoint de l'UMR 7354 DRES

14H45 L'APPORT DE LA LOI DU 13 JUILLET 1965 DANS L'AUTONOMIE BANCAIRE DES FEMMES MARIÉES

Estelle Naudin, Professeure à l'Université de Strasbourg (Faculté de droit)

15+10 Indépendance Bancaire des FEMMES MARIÉES : LES INSTRUMENTS DU DROIT POSITIF Jérôme Lasserre Capdeville, Maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg

15h30 Pause

15H45 TABLE-RONDE: 1965-2025: 60 ANS APRÈS: OÙ EN EST-ON DE L'AUTONOMIE BANCAIRE ET FINANCIÈRE DES FEMMES? animée par Julie Mattiussi, Delphine Porcheron et Thibault de Ravel d'Esclapon

- Johanne Lotz, Maître de conférences à l'Université de Strasbourg (Faculté de droit) ;
- Me Léa Toledano, Avocate au barreau de Strasbourg, présidente du CIDFF,
- Anna Matteoli, docteure en droit, juriste et directrice du CIDFF,
- Stéphane Soulaine, Crédit Mutuel Alliance Fédérale

